

# Page de garde pour la fiche de données de sécurité conforme

Date d'édition: 17.11.2014 Remplace toutes les éditions précédentes

Nom commecial: DOW CORNING HIGH VACUUM GREASE

FDS: version/date: 1.0 / 17.11.2014

Fournisseur: Credimex AG

Untere Gründlistrasse 7

6055 Alpnach

Suisse

Tél. +41 41 666 29 49 Fax +41 41 666 29 50

Informations technique: E-Mail <a href="mailto:credimex@credimex.ch">credimex@credimex.ch</a>

Numéro d'Urgence: Centre Suisse d'Information Toxicologique Tél. 145 (24 h)

**Producteur:** Dow Corning Europe S.A.

rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C

B-7180 Seneffe

Belgien



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 11/17/2014 756223-00001 Date de la première version publiée:

17.11.2014

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : DOW CORNING(R) HIGH VACUUM GREASE

Code du produit : 00000000001018817

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Lubrifiants et additifs de lubrifiant

mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Dow Corning Europe S.A.

rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C

B-7180 Seneffe

Téléphone : English Tel: +49 611237507

Deutsch Tel: +49 611237500 Français Tel: +32 64511149 Italiano Tel: +32 64511170 Español Tel: +32 64511163

Adresse e-mail de la per-

sonne responsable de FDS

: sdseu@dowcorning.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Dow Corning (Barry U.K. 24h) Tél: +44 1446732350 Dow Corning (Wiesbaden 24h) Tél: +49 61122158 Dow Corning (Seneffe 24h) Tel: +32 64 888240

### **SECTION 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.



Version 1.0

Date de révision:

11/17/2014

Numéro de la FDS: 756223-00001

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

17.11.2014

### **Etiquetage supplémentaire:**

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

### **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2 Mélanges

: Composé de silicone Nature chimique

**Composants dangereux** 

Remarques : Aucun ingrédient dangereux

#### **SECTION 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

Protection pour les secouris-

: Sa manipulation ne nécessite aucune précaution particulière

de la part des secouristes.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

: Laver à l'eau et au savon par précaution.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec les

veux

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Si une irritation se développe et persiste, consulter un méde-

cin.

: En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.



Version 1.0

Date de révision: 11/17/2014

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

756223-00001

Date de la première version publiée:

17.11.2014

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

: Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Poudre chimique sèche Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappro-

priés

: Aucun(e) à notre connaissance.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendar la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan-

gereux

: Oxydes de carbone Oxydes de silicium

> Formaldéhyde Oxydes de bore

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement

de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations

en matière d'équipement de protection.



Version 1.0 Date de révision: 11/17/2014

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

756223-00001 Date de la première version publiée:

17.11.2014

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

: Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

: Enlever avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide

d'un absorbant approprié.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer audéversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériauxet objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou

nationales.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EX-

POSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des dou-

ches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 11/17/2014 756223-00001 Date de la première version publiée:

17.11.2014

# 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage

en commun

: Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Ces précautions concernent uniquement la manipulation à

température ambiante. Une utilisation à des températures élevées ou les applications par aérosol/ pulvérisation peuvent

nécessiter des précautions supplémentaires.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Information sup- plémentaire	Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
Dioxyde de silicium	7631-86-9	VME (poussières inhalables)	4 mg/m3	CH SUVA
Information sup- plémentaire	Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Des substances dangereuses peuvent se former lors de l'utilisation (voir chapitre 10).

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Remarques : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée

de travail.



Version 1.0

Date de révision: 11/17/2014

Numéro de la FDS: 756223-00001

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

17.11.2014

Protection de la peau et du

corps

: Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le

produit.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

### **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Graisse

Couleur : blanc, translucide

Odeur : aucun(e)

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion/point de con-

gélation

: Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

: Non applicable

Point d'éclair : > 300 °C

Méthode: coupelle fermée

Taux d'évaporation : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Non classé comme danger d'inflammabilité

Limite d'explosivité, supé-

rieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non applicable

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1,1

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donnée non disponible



Version 1.0

Date de révision: 11/17/2014

Numéro de la FDS: 756223-00001

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

17.11.2014

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : 2.000.000 cSt

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

9.2 Autres informations

Poids moléculaire : Donnée non disponible

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Une utilisation à des températures élevées peut former des

composés hautement dangereux.

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Des produits de décomposition dangereux se formeront à des

températures élevées.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique : Formaldéhyde



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 11/17/2014 756223-00001 Date de la première version publiée:

17.11.2014

### **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies : Contact avec la peau

d'exposition probables Ingestion

Contact avec les yeux

### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles. Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **SECTION 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible



Version Date de révision:

11/17/2014 756223-00001

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

17.11.2014

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

1.0

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

#### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Numéro de la FDS:

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

#### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 11/17/2014 756223-00001 Date de la première version publiée:

17.11.2014

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### **SECTION 15: Informations réglementaires**

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso II - Directive 2003/105/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Non applicable

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

KECI : Tous les composants sont listés, exemptés ou notifiés.

REACH : Tous les ingrédients (pré-)enregistrés ou exemptés.

TSCA : Toutes les substances chimiques présentes dans ce produit

sont incluses ou exemptes des listes des substances chimi-

ques de l'inventaire TSCA.

AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.

IECSC : Tous les composants sont listés ou dispensés.

ENCS/ISHL : Tous les composants sont inscrits dans le ENCS / ISHL ou

exemptés de liste d'inventaire.

PICCS : Tous les composants sont listés ou dispensés.

DSL : Ce produit contient une ou plusieurs substances qui ne sont

pas sur la Liste Intérieure Canadienne des Substances (LIS). L'importation de ce produit au Canada est limitée en volume. Pour les limites en volume, veuillez s'il vous plaît consulter les

Conformités à la Réglementation de Dow Corning.

NZIoC : Tous les composants sont listés ou dispensés.

#### **Inventaires**

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TSCA (USA)



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 11/17/2014 756223-00001 Date de la première version publiée:

17.11.2014

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **SECTION 16: Autres informations**

### Texte complet pour autres abréviations

CH SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité  Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne

des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR